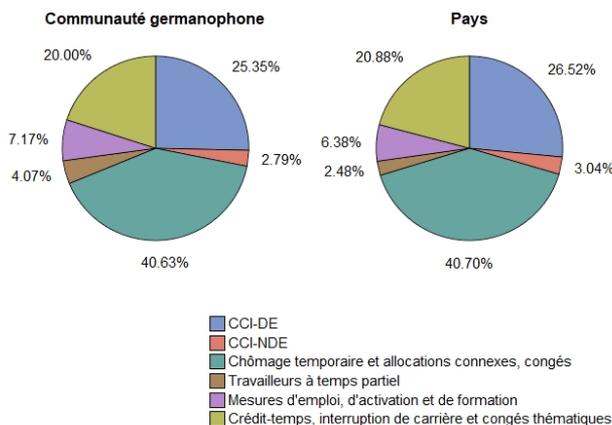


Communauté germanophone



Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	50.156	0,7
Assurés contre le chômage (2)	20.890	0,6
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	16.638	0,5
Taux du chômage (4)	7,3	

Vision globale 2020	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	207	0,7
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	310	0,7
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	36	1,9
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	29,0	0,5
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2020	45,9	0,5

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI-NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	1.284	0,5	
		Après études	111	0,4	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	171	0,8	
		Chômage avec complément d'entreprise	34	0,3	
		Allocation de sauvegarde	2	0,3	
		Femmes	766	0,5	
		Hommes	835	0,4	
		Isolés	507	0,6	
		Chefs de ménage	401	0,4	
		Cohabitants	693	0,4	
		Total	1.601	0,5	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	26	0,9
			Chômage avec complément d'entreprise	134	0,4
			Chômeurs âgés	12	0,3
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	4		0,6		
Total	176	0,5			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	Parents d'accueil	16	1,4	
		Période non rémunérée dans l'enseignement	19	0,6	
		Vacances jeunes	8	0,3	
		Congés: soins d'accueil	0	0,1	
		Total	43	0,5	
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	8	2,0	
		Total	257	0,8	
		Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	71
		Activa - réglementation régionale	4	0,0	
		SINE	54	0,6	
	Mesures pour travailleurs		76	1,2	
	Mesures de formation	Formation professionnelle	182	0,7	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	23	0,2	
		Autres	34	25,5	
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation en compensation de licenciement	10	0,5	
Dispenses d'IDE particulières	Activités ALE ou APS		11	0,8	
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	461	1,0	
		Sans allocations	8	0,8	
		Total	469	1,0	
	Crédit-temps	Avec allocations	383	0,4	
		Sans allocations	37	0,4	
		Total	420	0,4	
	Congés thématiques	Avec allocations	361	0,3	
		Sans allocations	12	0,2	
		Assistance médicale	20	0,1	
		Congé parental	353	0,4	
Congé pour soins palliatifs		1	0,2		
Total	374	0,3			

(1) Population au 1er janvier 2020 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2019. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2019; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en

- juin 2020 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2019 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).
- (5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.
- (6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.
- Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.
- (7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).